

Description du produit

ORALITE® 6901 Brilliant Fleet Marking Grade est un film autoadhésif à fort pouvoir réfléchissant, résistant aux intempéries et qui se distingue par une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. Le produit a été conçu pour la fabrication de marquages pour la décoration de véhicules et de panneaux routiers.

La surface du film ORALITE® 6901 est un film acrylique frontal stabilisé UV. Le système rétroréfléchissant est composé de microprismes qui ont des coefficients de rétroréflexion élevés grâce à leur conception spéciale et à l'utilisation de la réflexion totale. La forme particulière des cellules indique le sens de déroulement des produits en bobines et permet d'identifier le fabricant du film (cf. illustration 1). Le film porte à intervalles réguliers un filigrane indiquant le numéro de série et la résistance dans le temps exprimée en années. L'utilisateur peut ainsi identifier le produit avec précision et effectuer un simple contrôle visuel. Ces informations concernent spécifiquement les applications de panneaux routiers.

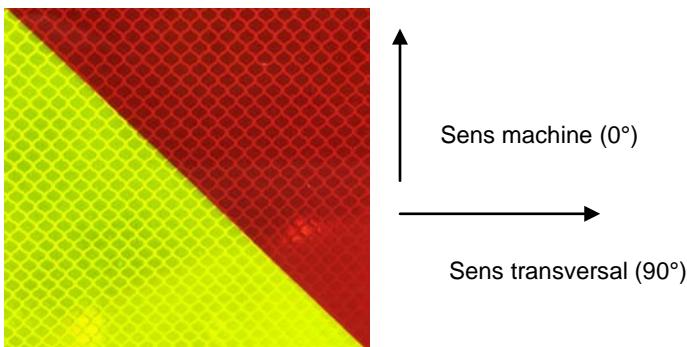
Rétoréflexion

ORALITE® 6901 Brilliant Fleet Marking Grade for Vehicle Livery (films réfléchissants pour la décoration de véhicules) est conforme aux réglementations de la NIT 273:2006. Les coefficients de rétroréflexion figurant dans le tableau 1 sont respectés quand ils sont mesurés conformément aux spécifications de la source lumineuse standard A de la CIE et aux consignes de la publication CIE 54.2. Le produit est approuvé sous le numéro d'homologation TPESC-B 15035.

Couleur

ORALITE® 6901 Brilliant Fleet Marking Grade est disponible en jaune fluo (jaune-vert) et rouge en chevron. Les bandes jaune fluo / rouge mesurent 10 cm de largeur et sont à un angle de 45°. La couleur est conforme aux exigences fournies dans le tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux dispositions n° No.15.2 de la CIE.

Illustration 1 – Structure cellulaire et sens de pose



Adhésif

L'autoadhésif utilisé est un solvant de polyacrylate spécialement mis au point pour un collage permanent sur les supports métalliques comme l'aluminium, la tôle d'acier galvanisée et les surfaces métalliques peintes. L'application à des surfaces non métalliques doit être testée et approuvée avant le lancement de la production. Le matériau protecteur est un film PP siliconé sur une face, d'une épaisseur de 0,075 mm.

Application / Mise en œuvre

Les surfaces sur lesquelles ORALITE® 6901 Brilliant Fleet Marking Grade s'applique doivent être exemptes de poussière, de graisse et d'autres souillures pouvant nuire au pouvoir adhésif du film. Les surfaces récemment mises en peinture doivent être complètement durcies. Pour vérifier la compatibilité, il faut faire au préalable des tests d'application avec les laques prévues. Si l'utilisateur prévoit une utilisation dans d'autres domaines, il doit, sous sa propre responsabilité, tester et évaluer si le produit convient à l'utilisation prévue et si celle-ci comporte des risques. Pour obtenir des instructions d'application détaillées et pour des applications nécessitant du vernis de scellement, veuillez vous référer à la documentation appropriée ou demander conseil à votre représentant de la division Solutions réfléchissantes d'ORAFOL.

Sens

ORALITE® 6901 Brilliant Fleet Marking Grade s'applique bien dans les sens 0° ou 90° pour un maximum d'efficacité de l'utilisation du matériau. Si des éléments individuels sont alignés de façon adjacente par rapport à d'autres, à du texte allié à des panneaux et / ou des bandes, il est recommandé d'utiliser le matériau dans le même sens.

Caractéristiques du produit

Rétroréflexion pour le matériau neuf (cd/lx/m²)

Couleur	Observation / Angle d'entrée					
	0,33° / 5° (β_2)	0,33° / 20° (β_1)	0,33° / 30° (β_2)	1,50° / 5° (β_2)	1,50° / 20° (β_1)	1,50° / 30° (β_2)
Jaune fluo	100	50	25	4	2	1
Rouge	25	17	14	1	0,5	0,5

Spécification des couleurs en lumière du jour (état neuf) :

Tableau 3 – Coordonnées chromatiques, couleurs fluorescentes

Couleurs	1		2		3		4		Facteur de luminance β	Facteur de luminance fluo β_F	
	x	y	x	y	x	y	x	y			
Jaune fluo - vert	(029)	0,373	0,625	0,358	0,549	0,427	0,483	0,465	0,535	≥ 0,60	≥ 0,35

Propriétés physiques et chimiques

Épaisseur* (sans papier protecteur et adhésif)	0,230 mm (9 mils); 0,280 mm (11) pour les coloris 029 et 038
Résistance aux températures	collé sur aluminium, de -56° C à +82° C (de -70° F à 180° F)
Résistance aux produits nettoyants	collé sur aluminium, pas de changement après 8 h dans la lessive (0,5% de nettoyant ménager) à température ambiante et à 65 °C (150° F)
Adhésivité de départ* (méthode d'essai FINAT-TMI, après 24 h. acier inoxydable)	15 N/25 (1 pouce) (déchirure du film)
Garantie de stockage**	1 an
Température de collage	> +15° C (50° F)
Résistance dans le temps du film correctement mis en	Jusqu'à 7 ans****

* moyenne, 180°, décollement à 300 mm (12") /min
*** atmosphère normale, Europe centrale

** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité relative
**** contacter Orafol pour le document de garantie

Remarque : Les valeurs exprimées en unités SI sont considérées comme standard. Les valeurs entre parenthèses sont des conversions et ne doivent pas être considérées comme standard, car elles risquent d'être approximatives.

Tous les produits ORALITE® sont issus d'une production certifiée ISO 9001:2008. La traçabilité des lots est assurée à tout moment par le numéro de bobine.

NOTE IMPORTANTE

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou qui ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps du matériau dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL. L'utilisation des films ORALITE® 6901 doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale, et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.